



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES**



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la première séance ordinaire tenue le 3 décembre 2024 à l'école Notre-Dame-des-Érables à 16 h 30.

PRÉSENCES :

Madame Anne Bussière	Parent
Madame Catherine Jacques	Parent
Madame Tina Champagne	Parent
Madame Eden Lauzon	Parent - substitut
Madame Annie Forest	Parent
Madame Annie Boisvert	Enseignante
Madame Julie Bergeron	Enseignante
Madame Suzanne Casavant	Représentante de la communauté
Madame Andrée-Anne Salois	Directrice
Madame Jennifer Ten Eyck	Personnel de soutien

ABSENCES :

Madame Sabrina Crevier	Parent - substitut
Madame Katherine Latulippe	Parent - substitut

1. MOT DE BIENVENUE

Andrée-Anne Salois souhaite la bienvenue à tous et présente l'ordre du jour.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

CÉ-24/25 - 001

La directrice Andrée-Anne Salois accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 16 h 32.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ-24/25 - 002

Catherine Jacques propose que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel quel. Elle est appuyée par Andrée-Anne Salois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2024

CÉ-24/25 - 003

Catherine Jacques propose que le procès-verbal soit adopté tel quel. Elle est appuyée par Andrée-Anne Salois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Andrée-Anne Salois a évoqué la question du logo, signalant qu'elle n'a pas été en mesure d'obtenir le numéro de contact de la personne concernée. Tina Champagne a ajouté que cette personne a perdu son emploi. Dans ce contexte, Andrée-Anne a exprimé la nécessité de concevoir un nouveau nom, tout en soulignant l'urgence de trouver une alternative adéquate. Catherine a insisté sur l'importance de développer un moyen efficace de réaliser le logo, impliquant une réflexion sur sa transformation. Julie Bergeron a proposé d'explorer la possibilité d'utiliser des outils tels que Canva ou d'autres logiciels, ce qui devra être vérifié ultérieurement.

6. BUDGET (ADOPTION)

CÉ-24/25 - 004

Andrée-Anne présente un tableau détaillé du budget, notant un montant de 2 400 \$ réservé au volet parental pour les classes de 4-5 ans et 2 500 \$ à répartir entre les classes de niveaux supérieurs. Elle a relevé que la classe de 6^e année dispose de fonds moins élevés en raison de son absence de double niveau. Concernant les mesures d'aide, Andrée-Anne a souligné une réduction significative des ressources, totalisant 16 700 \$, qu'elle considère réalisable. Elle a également évoqué le besoin d'utiliser le budget alloué à la *Vitalité des petites communautés* durant l'année. Par ailleurs, elle a soumis une demande de 6 000 \$ pour un plan de rattrapage destiné aux classes de 2^e - 3^e et 4^e - 5^e année, principalement axée sur le soutien en mathématiques et en français, prévu à raison de trois interventions hebdomadaires sur 15 semaines. Devant un besoin insuffisant de ressources pour libérer des enseignants afin d'intervenir, Andrée-Anne a indiqué que des fonds pour le tutorat pourraient servir à rémunérer des enseignants. En ce qui concerne les dépenses diverses, un montant de 3 500 \$ a été réservé pour les fournitures non spécifiées, tandis que 1 000 \$ a été alloué à l'imprimerie, entraînant d'éventuels ajustements tarifaires pour les parents l'année suivante. Andrée-Anne a mentionné qu'elle ne souhaitait pas reporter les dettes sur plusieurs années. Catherine a exprimé son insatisfaction face à l'achat excessif de

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

cartes-cadeaux l'année précédente, n'ayant autorisé que cinq acquisitions. Parallèlement, 200 \$ ont été consacrés à la bibliothèque, avec un montant de 1 600 \$ pour l'acquisition de livres supplémentaires et 1 262 \$ destinés à l'achat de livres pour les classes. Tina a proposé de donner des livres de sa bibliothèque, proposition à laquelle Andrée-Anne a répondu positivement. En ce qui concerne le budget *soutien aux étudiants en milieu défavorisé*, 895 \$ ont été alloués pour renforcer les liens entre les familles et l'école, offrant la possibilité d'activités familiales et de formation avec l'organisation Maison de la famille. La surveillance du midi a également été abordée, l'argent que nous recevons du CSS sera utilisé pour rémunérer trois personnes pour faire cette surveillance. Julie a partagé son avis positif sur la régularité des surveillances, tandis que Tina s'est portée volontaire pour des remplacements de dernière minute. Un montant de 5 700 \$ est réservé pour la formation des enseignants, particulièrement axée sur les mathématiques et les stratégies de lecture pour les nouvelles recrues. Le budget culturel, octroyé par le gouvernement à hauteur de 30 \$ par élève, a été mentionné en lien avec les activités scolaires. Le budget "*École on bouge*" a connu une diminution significative, s'élevant à 14 056 \$, ce qui reflète une baisse constante sur cinq ans. Andrée-Anne a également abordé l'aide alimentaire pour les familles, utilisant les fonds pour fournir des fruits, des légumes et du fromage aux élèves pour leurs collations.

Concernant le Fonds 2, il est noté que la bibliothèque requiert un remboursement annuel d'environ 1 800 \$, suite aux améliorations réalisées l'année précédente. Ce fonds s'inscrit dans un cadre d'investissement sur cinq ans.

Pour ce qui est des manuels associés à la grille-matière CCQ, des ressources ont été allouées, bien que deux maisons d'édition n'aient pas encore obtenu l'autorisation nécessaire ; il est réassuré que ces fonds ne seront pas perdus et pourront être utilisés l'année prochaine. Il a été convenu d'attendre, étant donné l'importance d'acquérir des manuels de qualité, tandis que les guides n'ont pas encore reçu d'approbation. Par ailleurs, des démarches seront entreprises pour explorer la possibilité d'emprunter des manuels à d'autres établissements scolaires.

En ce qui concerne le Fonds 5, un solde de 8 345 \$ demeure disponible de l'année précédente. Il est impératif de communiquer aux Filles d'Isabelle les projets de dépense envisagés avec leur don. Les Chevaliers de Colomb ont orienté leurs dons vers l'achat de vêtements d'hiver pour les élèves. Dans le cadre de nos interactions avec Desjardins, nous avons reçu un montant de 670 \$ consacré à la construction d'un terrain de *Gaga-Ball*. Andrée-Anne a également sollicité un soutien financier de la Fondation Desjardins pour l'aménagement du cabanon, à hauteur de 3 000 \$, et nous attendons encore une réponse. Si les fonds sont accordés, Simon se chargera des acquisitions nécessaires.

Il est à noter que nous faisons face à un déficit de 30 000 \$, dont le CSS couvre actuellement 11 000 \$. Face à cette situation, de nombreuses coupes budgétaires ont dû être mises en place.

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Annie Forest propose que le budget soit adopté. Elle est appuyée par Catherine Jacques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. PRÉSENTATION GRILLE-MATIÈRE (APPROBATION)

CÉ-24/25 - 005

Les enseignantes ont voté en faveur du statu quo, ce qui signifie que la demi-heure dédiée à l'anglais et à l'éducation physique sera maintenue telle quelle. Ce vote a été réalisé par les enseignants et enseignantes en poste. Catherine s'enquiert de la situation actuelle, et la réponse donnée par Anne, Annie Boisvert et Julie est affirmative. Annie précise qu'ils appliquent une répartition de 90 minutes divisée en deux sessions hebdomadaires, ce qui a produit de très bons résultats. Catherine et Tina expriment leur accord, ayant constaté une hausse de la moyenne de leurs élèves. La répartition des heures demeurera inchangée. Il est à noter que nous engageons 11 000 \$ pour le budget de l'éducation physique si nous choisissons de continuer sur cette voie. Nous sommes en réflexion quant aux ajustements à réaliser pour l'année prochaine, dans le but de maximiser les services offerts aux élèves. Le groupe se veut prudent et soucieux de prendre la meilleure décision possible. Catherine se réjouit de l'impact positif constaté sur les élèves. Annie Forest souligne que sa fille manifeste un intérêt pour l'anglais, allant jusqu'à lui poser des questions sur certains mots à la maison.

Catherine Jacques propose. Elle est appuyée par Annie Forest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. SORTIES SCOLAIRES (APPROBATION)

CÉ-24/25 - 006

Le 23 avril, l'ensemble de l'école se rendra au Théâtre St-Léonard, avec un coût de 10 \$ par élève, et deux autobus seront nécessaires, représentant un budget d'environ 600 \$. La facture pour le transport sera intégrée dans le budget de la vitalité des petites communautés.

Les élèves de la première à la sixième année se déplaceront le 3 février avec un autobus ainsi qu'un à deux véhicules personnels vers une randonnée de ski de fond et raquette dans les sentiers du parc du Mont Orford. Cette sortie sera payée par le budget "Bouge au Cube". Le coût du transport est de 531 \$, équivalant à 9,31 \$. Andrée-Anne demande s'il serait possible de requalifier l'activité en tant qu'activité "hivernale" pour le mois de février, ce à quoi les membres répondent positivement.

Pour lundi prochain, les classes de maternelle, ainsi que celles de 1^{re} et 2^e année, profiteront d'une sortie au musée J.A. Bombardier, au coût de 238 \$ pour le transport, financé par le budget culturel, l'admission étant gratuite.

Pour sa grande sortie de fin d'année, Caroline souhaite organiser un voyage à Québec les 16 et 17 janvier, une tradition qui se répète tous les deux ans. Cette sortie

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

engendrerait des frais d'environ 340 \$ par élève, un montant jugé excessif pour les parents. Il est proposé d'utiliser le fonds 5 pour couvrir une partie des frais. Andrée-Anne s'interroge sur le montant que le CÉ pourrait approuver, et Annie Forest suggère une contribution de 100 \$ à 140 \$ par élève, portant ainsi la charge à 200 \$ par élève. Toutefois, Tina soulève une préoccupation quant à la capacité financière des parents à assumer ce montant, rendant l'accès à la sortie difficile pour certains élèves. Catherine souligne que des montants conséquents sont régulièrement demandés pour les sorties de fin d'année.

Andrée-Anne confirme que toutes les activités sont approuvées, et il demeure essentiel de s'accorder sur la cotisation pour le voyage de Caroline. Des initiatives de vente, telles que des chocolats ou des recettes en pot, pourraient être entreprises par les élèves de la 6^e année pour aider au financement. Annie Boisvert rappelle que Caroline pourrait commencer à organiser la sortie avant son départ pour alléger les tâches du remplaçant.

Andrée-Anne propose qu'une lettre informative soit envoyée aux parents, stipulant le montant pris en charge par le fonds 5, tout en précisant la somme que les familles devront assumer. Catherine s'interroge sur les retours des parents concernant leur participation, mais aucune réponse n'est disponible pour le moment. Tina suggère de réduire la contribution du fonds 5 afin de garder une réserve pour les élèves qui pourraient être dissuadés par le coût. Andrée-Anne conclut qu'un montant de 200 \$ par élève est convenu, confirmé par Annie Forest.

Catherine propose une nouvelle campagne de financement au cours de l'année pour renforcer le fonds 5, en soulignant l'importance de l'engagement des élèves de la 6^e année dans cette démarche. Catherine et Julie s'accordent à dire qu'il est crucial que les élèves investissent leurs efforts dans cette campagne pour recevoir le soutien financier nécessaire. Andrée-Anne propose que les élèves de 6^e année participent au nettoyage de la salle après le repas de Noël, une initiative bénévole qui renforcerait leur engagement.

Annie Forest suggère également une sortie récréative au Récré-O-Fun, et Andrée-Anne note qu'elle devra valider les tarifs avant de faire des propositions au prochain CÉ.

Andrée-Anne propose. Elle est appuyée par Annie Forest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. PLIV (APPROBATION)

CÉ-24/25 - 007

Andrée-Anne indique que l'ensemble des documents a été lu. Elle sollicite l'accord des membres présents. Catherine exprime son approbation, soutenue par Annie Forest.

10. PROCHAINE RENCONTRE : 11 FÉVRIER 2025

Simplement un rappel.

11. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun.

12. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

-  **DONS REÇUS :** Contribution de la part des Filles d'Isabelle et de la Fondation Pierre Breton.
-  **CAMPAGNES DE FINANCEMENT :** Nous sommes ravis d'annoncer des résultats très encourageants cette année. La livraison des produits est prévue pour le 18 décembre. Nous solliciterons la participation des parents afin de préparer les coffrets et d'assurer une livraison efficace.
-  **SERVICE DE SURVEILLANCE :** Nous informons que le service de surveillance sera suspendu après le 20 décembre. Le coût approximatif de la surveillance s'élève à 47 \$ de l'heure, et avec seulement quatre élèves présents aujourd'hui, la viabilité de ce service est compromise ; un minimum de dix élèves serait nécessaire pour le rendre rentable. Bien qu'Andrée-Anne ait déployé des efforts considérables en début d'année pour relancer ce service, nous ne desservons actuellement que trois familles. D'ici Noël, Andrée-Anne n'aura pas la possibilité de progresser sur ce projet, il est donc essentiel de rappeler que nous opérons déjà en déficit. Aujourd'hui, deux familles seulement étaient présentes. Nous n'avons jamais atteint le seuil de dix élèves le soir, n'ayant passé qu'une seule fois à proximité avec neuf. En raison de cette situation, nous avons enregistré une perte de 30 \$ aujourd'hui. De plus, Julie signale qu'un élève a quitté en raison de l'absence de service de surveillance le matin. Bien que nous ayons bénéficié d'une aide financière de la municipalité, celle-ci reste insuffisante. Lors de notre sondage en début d'année, nous espérions accueillir 15 enfants, mais cet objectif n'a pas été atteint. Julie souligne que certaines familles ont trouvé des alternatives depuis le début de l'année, et Suzanne s'engage à explorer des solutions. Andrée-Anne souligne la complexité de la situation et propose de rencontrer un responsable du service de garde au CSS afin de mieux cerner nos besoins et évaluer les bénéfices d'un tel service. Suzanne fait également remarquer que la municipalité est prête à contribuer davantage. Andrée-Anne exprime le souhait d'obtenir des données précises concernant le service, tandis qu'Annie Boisvert déplore la perte d'élèves résultant de cette situation.
-  **COSP :** Andrée-Anne présente le tableau de planification, lequel couvre une période obligatoire de deux ans. Elle est tenue de nous en faire la démonstration. Andrée-Anne propose de transmettre le document par courriel ou de l'examiner ensemble. Ce tableau comprend des éléments pour les années 2024-2025 et 2026. Catherine exprime son souhait de recevoir ce document. De plus, elle s'inquiète de la capacité de la personne remplaçant Caroline à suivre le

processus. Andrée-Anne la rassure en confirmant que la remplaçante a été désignée et que la transition s'effectuera de manière fluide.

13. INFORMATIONS DES REPRÉSENTANTS

✚ **PARENTS** : Annie Forest souligne la satisfaction qu'elle et plusieurs autres parents éprouvent suite à l'installation de la clôture, remerciant chaleureusement la directrice pour son initiative.

✚ **ENSEIGNANTS** : Aucun

✚ **MEMBRES DU PERSONNEL SOUTIEN** : Pas de commentaire.

✚ **MEMBRE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL** : Personne.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

CÉ-24/25 - 008

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, Annie Boisvert propose que la séance soit levée à 18 h 37. Elle est appuyée par Annie Forest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.